



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 59604

Texte de la question

M Guy Drut appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le dossier du remboursement des emprunts russes. Il lui rappelle qu'un pas décisif avait été franchi lors de la signature du traité du 29 octobre 1990 dans lequel le Gouvernement soviétique reconnaissait le principe du remboursement des dettes impériales. Si cette déclaration a suscité beaucoup d'espoir chez les intéressés, elle soulève encore de nombreuses interrogations, notamment sur le montant et les modalités des remboursements. Il semblerait qu'un comité d'experts doive se réunir prochainement à Paris pour examiner ce dossier. Il lui demande, par conséquent, si le Gouvernement n'estime pas opportun d'y associer les associations représentatives des porteurs de titres russes. Il lui demande également que le Gouvernement engage sans tarder les négociations nécessaires au règlement définitif de ce contentieux vieux de soixante-quatorze ans.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler mon attention que la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre le plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai déjà fait savoir que j'étais disposé d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du groupement national de défense des porteurs de titres russes.

Données clés

Auteur : [M. Drut Guy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59604

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2973